

CONSIGNES PARTICULIERES EN CAS D'ALARME « PPMS »

FACE A UN DANGER IMMINENT LES AUTORITES DE L'UNIVERSITE DECLENCHEMENT L'ALARME SPECIALE « PPMS »



Au retentissement de l'alarme PPMS : **GARDEZ VOTRE CALME**

- 1- Restez ou rejoignez le bâtiment de l'université le plus proche
- 2- Suivez les instructions données par le personnel de l'établissement
- 3- Soyez attentifs aux informations transmises par SMS ou courriel

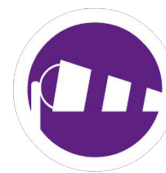
**Si vous êtes témoins d'évènements particuliers,
appelez les secours au 17 ou 112 ou
le numéro d'urgence de l'université au 11**

Ne reprenez jamais votre véhicule avant la fin de l'alerte
Ne téléphonez pas, sauf en cas de nécessité absolue
Aidez les autres personnes autour de vous



En cas d'attentat ou d'attaque terroriste

Suivez les consignes « réagir en cas d'attaque » :
fuyez si vous avez localisé la menace ou mettez-vous
à l'abri, barricadez-vous dans les salles, montez dans les bâtiments
Eloignez-vous des fenêtres et des portes, allongez-vous
Coupez la sonnerie et le vibreur de votre portable
Eteignez les lumières
Evacuez seulement sur demande des forces de l'ordre, sans courir,
en levant les mains



**Autres risques majeurs (tempête -
tornado - inondation - nuage toxique)**

Ne prenez pas l'ascenseur
Suivez les consignes du chef de zone de mise à l'abri
Eloignez-vous des fenêtres
La fin de l'alerte est donnée par les autorités
de l'université ou les secours



*PPMS = Plan Particulier de Mise en Sécurité